

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Travail social, santé, communauté** **2026-2027**

Code T.TS.SO359.MAP762.26	Type de formation *					
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle			
☐ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre			
☒ module d'approfondissement		☐ module au module principal	☐ module sur 2 semestres			
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps			
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne			
			☐ Autres			

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	☒ français
Volées : PT 2024, EE 2024, TP 2022	
Semaines 39 à 49 Lundi, Mardi	

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis : -

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs

Ce module doit conduire les étudiant·es à :

- Comprendre les interactions entre travail social et santé
- Mesurer l'impact possible du travail social en santé sur les politiques publiques et les pratiques professionnelles.
- Être capables d'analyser les dynamiques sociales et institutionnelles (non-physiologiques) qui influencent la santé de la population et des populations vulnérables en particulier.
- Développer des stratégies d'intervention adaptées aux besoins spécifiques d'une ou de communauté(s).
- Renforcer leurs compétences en gestion de projets dans le domaine de la santé.
- Promouvoir une approche critique et réflexive sur les enjeux contemporains liés à la santé.

5 Contenu et formes d'enseignement *Fil rouge et principaux contenus

La santé communautaire s'appuie sur une approche participative : les personnes et les groupes concernés sont impliqués dans les décisions qui touchent à leur bien-être. Selon l'OMS, la santé ne se réduit pas à l'absence de maladie, mais correspond à un état de bien-être global influencé par des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Dans cette perspective, le travail social occupe une place essentielle : il contribue à mettre en place des dispositifs d'aide, de soutien et d'accompagnement qui améliorent la santé au quotidien, sans passer par des interventions médicales.

Les professionnel·le·s du travail social interviennent dans de nombreux domaines où les enjeux de santé sont centraux : précarité, migration, santé mentale, addictions, vieillissement, handicap, santé sexuelle et reproductive, etc. Leur rôle dépasse largement l'orientation vers les services existants : ils et elles facilitent l'accès aux droits, renforcent l'inclusion sociale et participent à la réduction des inégalités. Ils et elles jouent ainsi un rôle actif, mais souvent méconnu, dans la promotion et le maintien de la santé.

Ce module d'approfondissement propose d'explorer de manière approfondie les liens entre travail social et santé à travers une introduction aux enjeux de santé publique et une approche centrée sur les projets de terrain.

Approfondissements visés

Le module amène les étudiant·es à interroger les liens entre santé et travail social à travers plusieurs perspectives complémentaires :

- Analyse des politiques de santé et du cadre légal : comprendre l'organisation des systèmes de soins et leurs interactions avec les politiques sociales.
- Exploration des enjeux de santé publique : identifier les principaux défis en matière de santé publique et d'action communautaire pour agir sur les déterminants sociaux, notamment dans les lieux où se déploie le travail social.
- Appropriation des approches et outils d'intervention de base : développement de compétences en gestion de projet, en mobilisation communautaire et en plaidoyer.

Formes d'enseignement :

- Cours en plénière
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Ateliers, séminaires et journées thématiques

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation repose sur la conception et la présentation orale d'un projet de santé communautaire en groupe.

Les étudiant·es devront élaborer une intervention fictive mais réaliste répondant à un besoin identifié à l'aide d'acteurs du terrain ou de l'analyse d'une situation réelle dans un contexte spécifique.

Ils et elles devront démontrer qu'ils et elles sont capables de :

- Identifier une problématique de santé communautaire et analyser son contexte.
- Proposer une démarche d'intervention qui intègre la participation des bénéficiaires.
- Élaborer un projet structuré avec des objectifs clairs et des moyens adaptés.
- Définir un périmètre d'intervention clair
- Définir une stratégie d'évaluation et de valorisation du projet.
- Repérer les acteurs clés pour la réalisation du projet.
- La première partie de l'examen se déroulera – sous la forme d'une présentation orale de groupe – lors

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

des dernières séances du module (30 novembre 2026 et 1^{er} décembre 2026). Après la présentation orale, chaque groupe remettra une version écrite de son projet aux responsables de modules.

En cas d'absence à la présentation collective de fin de module pour cas de force majeure, un certificat médical (CM) ou autre pièce justificative devra être remis au·à la responsable de module dans un délai de trois jours suivant l'absence. L'étudiant·e concerné·e pourra alors assurer sa part de présentation lors d'une séance dont la date sera fixée en accord avec les enseignant·es.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, et qui prend la forme suivante : les étudiant·es devront resoumettre leur projet par écrit, en y intégrant les compléments attendus. Les enseignant·es indiqueront au préalable les points spécifiques qui devront être retravaillés. Le travail demandé se fait également en groupe et sera à remettre le **lundi 22 mars 2026**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les cours. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

- Carde, E. (2021). De quoi les inégalités sociales de santé sont-elles le nom ? *Revue française des affaires sociales*, 2021/3 107-115. <https://doi.org/10.3917/rfas.213.0107>.
- Chambon, N., Gilliot, É., & Sorba, M. (2020). L'intervention sociale à l'épreuve d'une préoccupation pour la santé mentale. Mobilisation du rétablissement et politique de logement d'abord. *Revue française des affaires sociales*, 2020/2, 97-116. <https://doi.org/10.3917/rfas.202.0097>
- Motamed, S. (2015). Qu'est-ce que la santé communautaire ? Un exemple d'une approche participative et multisectorielle dans une commune du Canton de Genève, en Suisse. *L'information psychiatrique*, 91(7), 563-567. <https://doi.org/10.1684/ipe.2015.1374>.
- Morange, A. (2025). Le travail social peut-il se réinventer face à la crise écologique ? *Vie sociale*, 50-51(2-3), 21-40. <https://doi.org/10.3917/vsoc.050.0021>.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Organisation mondiale de la santé. (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Ottawa : OMS. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/health-promotion/population-health/ottawa-charter-health-promotion-international-conference-on-health-promotion/chartre.pdf>

Parent, A.-A., & Bourque, D. (2016). La contribution des travailleurs sociaux à la réduction des inégalités sociales de santé. *Intervention*, 143, 5-14. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/143/>

Nom de la ou du responsable de module *

CHAMBON NICOLAS et PAPADANIEL Yannis

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle